



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN
Société Anonyme
***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2019
COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN
Société Anonyme
13, rue Paul Emile Victor
17640 Vaux-sur-mer

Ce rapport contient 37 pages
Référence : BdN-20-2-103



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN **Société Anonyme**

Siège social : 13, rue Paul Emile Victor
17640 Vaux-sur-mer
Capital social : €1.792.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN – S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 05 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 05 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous :

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

Les informations relatives aux délais de paiement présentées dans le rapport de gestion ne comportent pas le nombre de factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, contrairement à ce que prévoit l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, cette information n'étant pas disponible dans les systèmes d'information actuels de votre société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 juin 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Bertrand de Nucé
Associé

CER

CIE DES EAUX DE ROYAN

13 Rue Paul Emile Victor

17640 VAUX SUR MER

Comptes au 31/12/2019

- SOMMAIRE -**BILAN**

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - Partie 1	6
Compte de résultat - Partie 2	7

REGLES, METHODES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Règles et méthodes comptables	9
Faits significatifs	13

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE RESULTAT

Actif immobilisé	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Relations avec les entreprises liées	18
Charges à payer et produits à recevoir	19
Charges et produits constatés d'avance	20
Echéances des créances et dettes	21
Créances et dettes représentées par des effets	22
Impositions différées	23
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	24
Composition du capital social	25
Variation des capitaux propres	26
Ventilation du chiffre d'affaires	27

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen	30
Engagements hors bilan	31
Résultat des 5 derniers exercices	32

DETAIL DES COMPTES

Comptes d'actif	34
Comptes de passif	40
Comptes de produits	45
Comptes de charges	48

BILAN

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	49 073	33 389	15 684	17 173
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	63 422	6 182	57 240	57 240
Constructions	819 670	756 631	63 039	78 248
Installations techniques, matériel, outillage	2 792 246	2 507 456	284 790	205 829
Autres immobilisations corporelles	3 669 224	2 920 060	749 164	671 157
Immobilisations en cours	115 500		115 500	386 500
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	159 147		159 147	9 147
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 870		4 870	4 060
ACTIF IMMOBILISE	7 673 152	6 223 718	1 449 435	1 429 354
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	484 053		484 053	444 774
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	31 652		31 652	34 975
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 028 405	779 991	20 248 414	23 333 621
Autres créances	9 923 572		9 923 572	14 514 611
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	47 566		47 566	190 674
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 085 189		1 085 189	1 224 518
ACTIF CIRCULANT	32 600 437	779 991	31 820 446	39 743 172
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	40 273 589	7 003 709	33 269 881	41 172 526

Bilan Passif

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 1 792 000)	1 792 000	1 792 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	179 200	179 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 750 000	1 750 000
Report à nouveau	811	20
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 193 087	2 317 848
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 915 098	6 039 067
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	57 285	112 281
Provisions pour charges	509 653	798 830
PROVISIONS	566 937	911 112
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 338	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 581 867	10 313 033
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 715 444	5 117 378
Dettes fiscales et sociales	4 368 653	5 922 712
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	159 421	472 251
Autres dettes	8 946 076	12 396 973
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 046	
DETTES	27 787 845	34 222 347
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	33 269 881	41 172 526

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - Partie 1

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	19 012 007		19 012 007	20 568 101
Production vendue de services	9 879 232		9 879 232	21 207 980
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	28 891 239		28 891 239	41 776 081
Production stockée				
Production immobilisée			264 878	727 650
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 519 704	1 018 068
Autres produits			87 942	125 625
PRODUITS D'EXPLOITATION			31 763 762	43 647 423
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			417 886	596 288
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-39 279	-140 329
Autres achats et charges externes			24 113 605	33 349 038
Impôts, taxes et versements assimilés			324 343	390 743
Salaires et traitements			2 485 027	2 903 706
Charges sociales			1 079 215	1 280 246
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			559 647	176 714
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			724 700	870 677
Dotations aux provisions			80 046	201 698
Autres charges			255 182	152 638
CHARGES D'EXPLOITATION			30 000 373	39 781 420
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 763 390	3 866 003
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 998	6 367
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4 998	6 367
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			39	303
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			39	303
RESULTAT FINANCIER			4 958	6 063
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 768 348	3 872 066

Compte de résultat - Partie 2

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 125	7 800
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 125	7 800
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 942	110 651
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	51 565	6 586
CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 507	117 237
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-70 382	-109 437
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	146 915	371 367
Impôts sur les bénéfices	357 964	1 073 415
TOTAL DES PRODUITS	31 771 885	43 661 590
TOTAL DES CHARGES	30 578 798	41 343 742
BENEFICE OU PERTE	1 193 087	2 317 848

**REGLES, METHODES ET
FAITS SIGNIFICATIFS**

PRINCIPES, REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRINCIPES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Immobilisations Incorporelles

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement ainsi que les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice.

Les logiciels de bureautique acquis à des tiers, dont la valeur d'achat est supérieure à 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 1 an prorata temporis. Les autres logiciels et développements informatiques sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 7 ans.

Il est également inscrit dans ce poste, les sommes versées aux collectivités, en contrepartie des redevances exploitation. Ces sommes sont amorties sur la durée des contrats restant à courir.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

Durée de vie :

<i>Constructions</i>	<i>20 ans</i>
<i>Agencements</i>	<i>10 ans</i>
<i>Compteurs</i>	<i>10 ans</i>
<i>Outillage d'exploitation</i>	<i>4 ans</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>4 à 6 ans</i>
<i>Véhicules spécialisés</i>	<i>5 ans</i>
<i>Micro-informatique</i>	<i>3 ans</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>5 ans</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>10 ans</i>

Changement de méthode de comptabilisation de la télérelève à compter du 01/01/2018

Les dépenses liées à la mise en place de la Télé Relève dans le cadre des contrats d'exploitation ont été reclassées d'immobilisations incorporelles en immobilisations corporelles.

Production immobilisée

L'évaluation de la production immobilisée comprend :

- Les dépenses directes :
 - achats (y compris matériaux approvisionnés sur le chantier)
 - frais de personnel (charges incluses)
 - impôts et taxes

- services extérieurs directement liés à la production
- Les prestations internes directement liées à la production.
- Les charges à payer (factures non parvenues, etc....) et/ou charges constatées d'avance.
- Les dépenses de travaux et prestations exécutées par des tiers compte-tenu des régularisations portées aux comptes de charges à payer (factures non parvenues, etc....) ou charges constatées d'avance.
- Une quote-part des frais généraux et amortissements de l'exercice (à l'exception des amortissements dérogatoires).

NOTA : Tous ces éléments sont valorisés HT.

Amortissements

Les amortissements pratiqués à hauteur de l'amortissement linéaire correspondent, compte-tenu de l'activité de l'entreprise, à des amortissements économiquement justifiés.

Amortissements Exceptionnels

Des amortissements exceptionnels, issus de textes fiscaux, sont pratiqués et traités comme tels.

Immobilisations Financières

Les titres de participations et autres titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations déterminées à partir de la situation nette des sociétés concernées, éventuellement rectifiées pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives de plus-value, d'activité et de développement. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation des titres, celle-ci est constatée en résultat.

En outre, des dépréciations des comptes courants, et/ou des provisions pour risques sont constituées en cas d'existence de situations nettes négatives.

Provisions réglementées

Ces provisions sont évaluées conformément aux textes en vigueur. Ces provisions réglementées concernent essentiellement les amortissements dérogatoires et la provision pour investissement liée à l'application d'une formule dérogatoire pour le calcul de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

Provisions pour Risques et Charges

Ces provisions sont constituées en fonction de la charge ou du risque à prévoir, résultant d'évènements en cours à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de provisions :

- Provision pour renouvellement
- Provision pour fin de chantier, fin d'affaire et pertes à terminaison
- Provision pour travaux d'entretien différé
- Provision pour litiges
- Provision pour amendes et pénalités
- Provision pour risques complémentaires sur situation nette négative des filiales
- Provision pour amortissements de caducités
- Provision pour avantages au personnel (médailles du travail)
- Autres provisions pour Risques et Charges

Provisions pour Renouvellement

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics, nous sommes amenés à utiliser des installations appartenant aux collectivités locales. Néanmoins, l'entretien, voire le renouvellement de ces équipements peut nous incomber contractuellement en tout ou partie.

L'obligation de renouvellement consiste en l'engagement de procéder au remplacement du bien à l'identique afin de permettre la continuité de l'exploitation ou le maintien d'un niveau de productivité donné.

En fin de contrat, tous ces biens doivent être remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe actuellement 3 clauses contractuelles de renouvellement :

1 - Le programme : le contrat décrit sans équivoque les éléments qui devront avoir été renouvelés, suivant un planning indicatif, avant la fin du contrat.

2 - Le compte : le contrat prévoit un montant annuel de dépenses à engager sur des ensembles précis de biens, sans obligation de renouveler chacun de ces biens.

En programme et en compte, le contrat prévoit en général la restitution, en fin de contrat, par le délégataire des sommes relatives aux éléments non renouvelés (programme) ou aux sommes non dépensées (compte). Il y a obligation de moyens.

D'un point de vue comptable, l'obligation est linéarisée sur la durée du contrat. A chaque arrêté, les dépenses cumulées engagées sont comparées à cette obligation au stade. Les retards sont provisionnés, et si les dépenses réelles totales n'excèdent pas l'obligation totale, les avances sont reprises en charges constatées d'avance.

3 - La garantie : le contrat stipule que le délégataire assure à ses risques et périls le remplacement des biens dont le renouvellement est à sa charge sans être déjà prévu en programme ou en compte.

Lorsque l'obligation de renouvellement relève de la garantie, le délégataire dote une provision linéairement sur la durée de vie prévisionnelle du bien, dans la mesure où son renouvellement est prévu avant la fin du contrat. Aucune restitution ne peut être prévue. Il y a une obligation de résultat.

Il est possible sur un contrat de combiner le programme, le compte et la garantie.

Modalités comptables retenues à compter du 1er avril 2008

- le retard pris au cours de l'exercice sur le montant annuel linéaire devant être dépensé, est comptabilisé en " 6051xx - Charges à payer de renouvellement " avec contrepartie au passif en " 4433xx - Dettes aux collectivités - Renouvellement ".

Provisions pour Pertes à Terminaison

Les marchés de travaux signés non encore démarrés ainsi que les chantiers en cours d'exécution, dont la marge brute fin de chantier est négative, font l'objet de provisions pour Perte à Terminaison.

Pour les chantiers en cours d'exécution, cette provision est reprise au fur et à mesure du dégagement de la marge négative au stade.

Provisions pour avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés concernent les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté. La provision correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise, en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées et un taux d'actualisation.

La société procède également à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite pour l'ensemble de son personnel à la clôture de chaque exercice selon « la méthode des unités de crédit projetées » qui tient compte du statut, de l'âge, de l'ancienneté acquise, de la probabilité de présence à la date de départ en retraite, des salaires et primes majorés d'un coefficient de charges sociales patronales, d'un taux d'inflation, d'un taux de revalorisation des salaires et d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit par une information dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Dépréciation des éléments d'actif

Ces dépréciations traduisent la constatation, en fin d'exercice, d'une baisse de l'évaluation des éléments d'actif par rapport à la valeur nette comptable.

Leur estimation découle de la valeur d'inventaire déterminée en fonction d'éléments connus à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de dépréciations :

Dépréciation des immobilisations

Dépréciation des créances rattachées à des participations

Dépréciation des stocks

Dépréciation des créances

Etc...

Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés frais d'approche inclus au coût moyen pondéré lorsque les matériels stockés ne sont pas identifiables, au coût réel d'entrée en stock lorsqu'il s'agit d'éléments identifiables (appareils dotés d'un numéro de série).

Travaux d'entreprise

La méthode comptable utilisée pour comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge des chantiers de construction est la méthode à l'avancement.

Elle est basée sur un taux d'avancement financier du chantier, c'est à dire sur le rapport entre les coûts des travaux exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution à la fin du chantier.

CREDIT D'IMPOT POIUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI

La loi de finances pour 2018 a supprimé le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) à compter du 1er janvier 2019. A cette date le CICE est remplacé par une baisse pérenne de charges sociales employeurs.

Le CICE calculé sur la base des salaires versés en 2018 était comptabilisé en diminution des comptes de frais de personnel (compte 649 du PCG).

Pour mémoire, au titre de 2018, les comptes présentés faisaient état d'un montant de 146 686 K €.

Il a contribué à améliorer la compétitivité de la société et lui a permis de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche et développement, de formation et de prospection commerciale sur de nouveaux marchés.

CONSOLIDATION

Notre société qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du groupe HIME.

Sous réserve de ce qui est dit précédemment, les principes retenues ainsi que les règles appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, des postes du Bilan et du Compte de Résultat.

FAITS SIGNIFICATIFS

Sur l'année 2019, le contrat principal de la Compagnie de Royan à savoir le contrat d'assainissement de l'Agglomération Royan Atlantique est arrivé à échéance au mois d'avril 2019.

Le cahier des charges de la nouvelle délégation de service public imposait la création d'une société dédiée. L'offre présentée par la Compagnie des Eaux de Royan a été retenue, l'entité juridique dédiée est ainsi une filiale de CER dont l'activité a démarré en date du 20 avril 2019.

Aucun évènement post-clôture pouvant avoir une incidence significative sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 n'est à signaler.

L'épidémie de Coronavirus qui s'est propagée à travers le monde début 2020 a commencé à avoir des impacts significatifs sur les activités du Groupe auquel la société appartient à compter de mi-mars 2020. Le Groupe Saur, dans son activité principale, est reconnu officiellement comme un Opérateur d'Importance Vitale par l'Etat Français et continue d'assurer sa mission essentielle d'acteur de la gestion de l'eau, en France comme à l'étranger. Néanmoins, certaines activités seront impactées par l'épidémie ; il s'agit des activités d'ingénierie, de travaux et de loisirs, lesquelles représentent au total environ 30% du chiffre d'affaires du Groupe en 2019.

La société sera directement concernée en fonction de son exposition à ces activités. Une baisse substantielle du chiffre d'affaires est ainsi à prévoir et la magnitude de la baisse dépendra d'une part de la date de fin des mesures de confinement et d'autre part de la vigueur de la reprise une fois la crise terminée.

**INFORMATIONS SUR LE
BILAN ET LE RESULTAT**

Actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 973		7 100
Terrains	63 422		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	514 988		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	304 682		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 740 993		156 477
Installations générales, agenc., aménag.	662 646		527 791
Matériel de transport	2 400 187		13 620
Matériel de bureau, informatique, mobilier	104 044		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	386 500		115 500
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 177 462		813 388
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 147		150 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 060		810
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 207		150 810
TOTAL GENERAL	7 232 642		971 298

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			49 073	
Terrains			63 422	
Constructions sur sol propre			514 988	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			304 682	
Installations techn., matériel et outillages ind.		105 223	2 792 246	
Installations générales, agencements divers			1 190 437	
Matériel de transport		39 064	2 374 743	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			104 044	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	386 500		115 500	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	386 500	144 287	7 460 063	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			159 147	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 870	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			164 017	
TOTAL GENERAL	386 500	144 287	7 673 152	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 800	8 589		33 389
Terrains	6 182			6 182
Constructions sur sol propre	444 600	13 377		457 977
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	296 822	1 832		298 654
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 535 164	72 446	100 154	2 507 456
Installations générales, agenc. et aménag. divers	184 294	398 544		582 838
Matériel de transport	2 224 177	61 064	39 064	2 246 177
Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 250	3 795		91 045
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 778 488	551 059	139 218	6 190 329
TOTAL GENERAL	5 803 288	559 647	139 218	6 223 718

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	112 281	12 623	67 620	57 285
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	152 454		52 687	99 767
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations	365 352	47 672	53 223	359 800
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	281 025	19 752	250 691	50 086
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	911 112	80 046	424 221	566 937
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	880 218	771 196	871 422	779 991
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	880 218	771 196	871 422	779 991
TOTAL GENERAL	1 791 329	851 242	1 295 643	1 346 928
Dotations et reprises d'exploitation		851 242	1 295 643	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Relations avec les entreprises liées

NATURE	MONTANTS
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres	
CREANCES	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	1 387 122
Autres créances	6 695 567
Capital souscrit appelé, non versé	
PASSIF	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 130 373
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
ELEMENTS FINANCIERS	
Produits de participation	
Autres produits financiers	4 998
Charges financières	
Dépréciations des immobilisations financières (dotations - reprises)	
Autres provisions pour risques financiers (dotations - reprises)	

Charges à payer et produits à recevoir

CHARGES A PAYER	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT CHARGES A PAYER
DETTES FINANCIERES		
DETTES D'EXPLOITATION		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 715 444	2 487 736
Dettes fiscales et sociales	4 368 653	1 004 121
Autres dettes d'exploitation		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	159 421	600
Dettes fiscales		
Autres dettes diverses	8 946 076	9 681 788
TOTAL TTC	18 189 594	13 174 245
A déduire : TVA sur factures non parvenues et avoirs à établir		(390 400)
TOTAL HT	18 189 594	12 783 845

PRODUITS A RECEVOIR	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT PRODUITS A RECEVOIR
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	164 017	
CREANCES D'EXPLOITATION		
Clients et comptes rattachés	20 248 414	16 558 062
Autres créances d'exploitation	3 579 946	53 979
CREANCES DIVERSES	6 343 626	17 460
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES	33 229	
TOTAL TTC	30 369 232	16 629 501
A déduire : TVA sur CA sur factures à établir et avoirs non parvenus		(1 339 985)
TOTAL HT	30 369 232	15 289 516

Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	1 085 189	2 046
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 085 189	2 046

Echéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 870	4 870	
Clients douteux ou litigieux	1 637 345	1 637 345	
Autres créances clients	19 391 059	19 391 059	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	734	734	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	588	588	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 024 650	1 024 650	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 082 779	2 082 779	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	423 332	423 332	
Groupe et associés	6 162 002	6 162 002	
Débiteurs divers	229 487	229 487	
Charges constatées d'avance	1 085 189	1 085 189	
TOTAL GENERAL	32 042 035	32 042 035	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	14 338	14 338		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 715 444	4 715 444		
Personnel et comptes rattachés	596 529	596 529		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	420 002	420 002		
Etat : impôt sur les bénéfices	357 964	357 964		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 896 742	2 896 742		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	97 416	97 416		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	159 421	159 421		
Groupe et associés				
Autres dettes	8 946 076	8 946 076		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 046	2 046		
TOTAL GENERAL	18 205 978	18 205 978		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Créances et dettes représentées par des effets de commerce

POSTES DU BILAN	MONTANTS
<ul style="list-style-type: none">- Avances et acomptes versés sur commandes- Clients et comptes rattachés- Disponibilités- Avances et acomptes reçus sur commandes- Dettes fournisseurs et comptes rattachés- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	

Impositions différées

NATURE	Début de l'exercice		Variations		Fin de l'exercice	
	ACTIF (1)	PASSIF (2)	Augmentations	Diminutions	ACTIF (1)	PASSIF (2)
PROVISIONS REGLEMENTEES						
- Amortissements dérogatoires						
- Provisions pour investissement						
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
- Congés payés	430 681		312 707	430 681	312 707	
- Participation des salariés	371 367		146 915	371 367	146 915	
- Organic	29 443		22 050	29 443	22 050	
- Effort de construction						
- Compte Epargne Temps	102 151		99 099	102 151	99 099	
- Autres provisions non déductibles						
- Plus-values de fusion						
TOTAL	933 642		580 771	933 642	580 771	

(1) Charge fiscale déjà payée : situation fiscale différée active

(2) Charge future d'impôt : situation fiscale différée passive

Les montants retenus concernent les bases d'imposition. Pour obtenir les impôts correspondants, il convient d'y appliquer les taux d'imposition appropriés.

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

RUBRIQUES	DOTATION	REPRISE	MONTANT
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 193 087
Impôts sur les bénéfices			357 964
RESULTAT AVANT IMPOT			1 551 051
- Provision pour investissements			
- Provisions sur immobilisations			
- Provisions sur autres actifs			
- Amortissements dérogatoires			
- Provision spéciale de réévaluation			
- Plus-values réinvesties			
- Autres évaluations dérogatoires			
TOTAL			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT IMPOT			1 551 051

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	179 200			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		6 039 067
Distributions sur résultats antérieurs		2 317 056
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 722 011
Variations en cours d'exercice		En moins
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		1 193 087
SOLDE		1 193 087
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		4 915 098

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018	%
EAU	12 671 829		12 671 829	15 888 031	-20,24 %
ASSAINISSEMENT	9 879 232		9 879 232	21 207 980	-53,42 %
TRAVAUX	6 340 178		6 340 178	4 680 070	35,47 %
TOTAL	28 891 239		28 891 239	41 776 081	-30,84 %

Le chiffre d'affaires "Eau et assainissement" comptabilisé par la société est constitué :

- Par les volumes relevés et facturés au cours de l'exercice,
- Par les volumes consommés et relevés au cours de l'exercice mais non facturés,
- Par les volumes consommés et estimés entre la date de la dernière relève et la date de clôture.

Ce chiffre d'affaires comprend :

- Les produits du délégataire,
- Les produits et redevances versés à l'Etat, aux Collectivités locales et aux agences de l'Eau.

**ENGAGEMENTS FINANCIERS
ET AUTRES INFORMATIONS**

